

**Compte rendu de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 3
en date du 11 juin 2019**

Le troisième conseil d'école de l'année 2018-2019 s'est tenu le mardi 11 juin 2019, sous la présidence de monsieur Le Floch, directeur de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les délégués élus des parents d'élèves :

- mesdames Vecten, Carpentier, Chaouachi, Sikias, et Berthelot pour la PEEP.
- mesdames Mercier, Magnaval et Néri pour l'UNAAPE
- mesdames Courtois, Raimond, Verlen, et monsieur Cherief pour la FCPE.

Etait présente madame Perillon, Conseillère municipale.

Etait présente madame Biass-Morin, Directrice des espaces verts

Etait présente madame Carole Dubois, Coordinatrice de secteur du périscolaire.

Etait présent monsieur Delemailly, Directeur-Adjoint du Conservatoire-VGP

Etait excusé monsieur Cortès, Inspecteur de l'Education Nationale.

1. Enseignement musical, bilan et perspective :

M. Delemailly, Directeur-Adjoint du Conservatoire, présente la troisième partie de l'année musicale.

Recrutement :

44 CP sont admis pour la rentrée prochaine, un seul désistement comblé grâce à la liste complémentaire.

Futurs CE1, 6 départs dont une réorientation, le concours complémentaire a permis 6 recrutements.

Futurs CE2, 4 départs volontaires, 4 recrutements.

Futur CM1, un départ, un recrutement.

Futur CM2 : aucun départ, aucun candidat n'a pu être retenu.

Pour la prochaine rentrée, le panel des instruments proposés aux CE2 s'enrichira d'une nouvelle discipline : la contrebasse.

Il est précisé la fin des cours de FM/chant choral le 17 juin au soir, concernant les instruments vendredi 21 juin après les cours.

Sont évoqués le concert des orchestres, les heures musicales, la sortie des CM2 à la Maison de la Radio, l'échange qui a eu lieu au Collège J.P Rameau autour de la voix.

Les orchestres CM1 et CM2 se produiront le 29 juin à 9h30, ainsi que la participation d'élèves de la classe de percussion au rythme des tambours chinois pour la fête de l'école. Pour la 3^è édition, la rentrée en musique verra les CM1 cham interpréter trois chants sous la direction de Mme Ngo.

2. Périscolaire : accueil du matin, pause méridienne, étude du soir, accueil prolongé :

L'accueil du matin, qui était dans les locaux de la maternelle, s'est installé, vu le nombre important d'inscrits dans le bâtiment du bas de l'école. La pause méridienne accueille jusqu'à 400 élèves. Mme Dubois responsable du Périscolaire évoque les ateliers opérationnels lors de ce dernier trimestre (Ludothèque, Théâtre, sport, perles, bracelets, relaxation, danse).

Neuf études surveillées de 16H30 à 18H00. L'accueil prolongé du soir (18h00 à 18h30) est fréquenté par une cinquantaine d'élèves.

3. Voisinage salle 22 et ludothèque:

Madame Nicolas, enseignante de CP est confrontée à de fréquentes nuisances sonores, sa classe étant située au rez-de-chaussée, voisine de la salle du périscolaire. Outre, la sonnerie du visiophone qui retentit du matin au soir, elle est gênée par le bruit fait par les élèves de la ludothèque le midi et par les conversations animées des surveillants de cantine le matin et l'après-midi. En réponse, l'isolation du mur et de la porte sera demandée, le visiophone sera déplacé. Les animateurs se réuniront dans une salle du préfabriqué et la plus grande discrétion leur sera réclamée lorsqu'ils stationnent de 11h00 à 11h30 dans le hall.

4. Travaux programmés :

La toiture de l'aile des studios sera refaite durant l'été. Le changement du carrelage du bâtiment du bas attendra l'an prochain. Les classes sont exposées au sud et les fenêtres sont insuffisamment occultées. Ce qui pose des problèmes de température excessive aux beaux jours et de luminosité trop forte rendant la projection au tableau numérique presque indiscernable. Des solutions sont à l'étude (film réfléchissant ou stores plus occultants), nous attendons les premières expérimentations.

5. Suites données aux demandes :

Liquidambar :

Dans la cour du haut, un arbre (liquidambar) produit des fruits piquants dangereux lors qu'ils servent de projectiles. Depuis février 2012, le conseil d'école a demandé à plusieurs reprises qu'il soit abattu.

Mme Biass-Morin, Directrice des espaces verts de la Ville répond que l'arbre ne sera pas abattu car il est en bonne santé, elle suggère que des décorations de Noël soient réalisées avec les boules piquantes. Elle envisage d'installer un filet autour de l'arbre afin que les fruits ne tombent pas au sol. Un bilan sera fait au prochain conseil d'école.

Enrobé cour du haut :

Les racines des arbres ont soulevé l'enrobé à plusieurs endroits. La demande de reprise du revêtement a été faite en janvier 2019. Mme Biass-Morin nous indique qu'il n'y aura pas de coupe des racines pour ne pas fragiliser les arbres. Les endroits soulevés seront peints afin d'être bien visibles.

6. Bibliothèque :

Merci aux parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque sous la coordination de Mme Huber. Les plages d'ouverture permettent de répondre à la demande des classes.

7. Bilan du Carnaval

Le carnaval de l'école a eu lieu le jeudi 28 mars sous un beau soleil. Le thème était le cinéma. Le diaporama est accessible depuis le site de l'école.

8. Sorties scolaires et projets de classes :

Les classes ont fait les sorties choisies, Cette fin d'année a vu la réalisation des différents projets : école et cinéma, danse à Montansier, classes culturelles, projets arts plastiques, Eco-jardinage, théâtre et comédie musicales...

9. Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2019 sous la coordination de Mmes Mercier et Paglieri. Deux réunions de préparation ont permis d'organiser cette journée ...

10. Perspectives rentrée 2019 :

L'effectif « Vauban » est actuellement de 214 élèves... pour huit classes
L'effectif Cham sera de 220 élèves conformément à la convention.

La séance est levée à 21H30. Rentrée scolaire le lundi 2 septembre. Bonnes vacances.

Le Secrétaire de Séance :

Jacques Broch



Le Président du Conseil d'Ecole :

Jean-Paul Le Floch

